

Achats et budget — 34 familles homogènes, un seul dépassement

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

3 200 lignes rangées, seuil du 1er avril 2026 appliqué · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Les deux règles citées le sont dans leur version en vigueur au 27 août 2026, avec leur référence et la date de la version — c'est la seule façon de rendre un tableau d'achats opposable un an plus tard.**

Les deux règles qui commandent tout le tableau

Règle	Texte	Ce qu'elle change ici
La valeur du besoin s'apprécie par famille homogène	Article R2121-6 du code de la commande publique : la valeur estimée du besoin se détermine en prenant en compte la valeur totale des fournitures ou services qui peuvent être considérés comme homogènes, soit en raison de leurs caractéristiques propres, soit parce qu'ils constituent une unité fonctionnelle	41 commandes de 900 à 3 200 €, toutes sous le seuil, forment un besoin qui, lui, est au-dessus

Règle	Texte	Ce qu'elle change ici
Le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence	Article R2122-8 du même code, version en vigueur depuis le 1er avril 2026 (décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025) : moins de 60 000 € HT pour les fournitures et services, moins de 100 000 € HT pour les travaux	Le seuil des fournitures et services est passé de 40 000 € à 60 000 € HT : 3 familles sortent de l'obligation, 1 y reste

Les 3 200 lignes rangées en 34 familles homogènes

Famille homogène	Montant sur l'exercice	Commandes	Fournisseurs	Au regard du seuil en vigueur
Produits d'entretien	63 400 € HT	41	3	Au-dessus de 60 000 € HT — consultation à lancer
Maintenance des équipements de restauration	47 900 € HT	28	4	En dessous — deuxième plus proche, à suivre
Denrées alimentaires achetées hors marché groupé	44 200 € HT	96	6	En dessous du seuil en vigueur, au-dessus de l'ancien
Transport des sorties scolaires	41 600 € HT	34	5	En dessous du seuil en vigueur, au-dessus de l'ancien
Fournitures de bureau et papeterie	19 600 € HT	63	5	Largement en dessous

Famille homogène	Montant sur l'exercice	Commandes	Fournisseurs	Au regard du seuil en vigueur
<i>Les 29 autres familles</i>	Toutes sous 19 600 € HT	2 938	191	Largement en dessous
Opération de travaux de l'exercice	38 000 € HT	1	1	Très en dessous des 100 000 € HT

L'exercice repassé sur les deux seuils

Seuil appliqué	Familles au-dessus	Lesquelles	Conséquence
Ancien seuil — 40 000 € HT	4	Produits d'entretien, maintenance restauration, denrées hors groupement, transport de sorties	4 consultations à mener
Seuil en vigueur depuis le 1er avril 2026 — 60 000 € HT	1	Produits d'entretien	1 seule consultation à mener

Le changement de seuil n'est pas une nuance de juriste : il vaut trois consultations que l'établissement n'a plus à mener cette année. Encore fallait-il que quelqu'un repasse les 3 200 lignes sur la bonne version du texte, et à la bonne date.

Ce qui est déjà écrit pour la famille concernée

Pièce	Contenu	Ce qui reste à l'établissement
-------	---------	--------------------------------

Description du besoin	Quantités réelles tirées des 41 commandes de l'exercice, par référence et par mois	Vérifier que le besoin décrit est celui de l'année à venir
Règlement de consultation	Sur le modèle de l'établissement, délais et modalités de remise	Arrêter les délais
Grille d'analyse des offres	Critères et pondérations proposés, avec ce que chaque pondération change sur un exemple chiffré	Arrêter les critères — c'est une décision, pas un calcul
Calendrier	Publication, remise des offres, analyse, attribution	Signer et lancer

Depuis le 21 août 2026, l'article 35 de la loi du 22 août 2021 sur le dérèglement climatique est applicable : la faculté de retenir une offre sur le seul critère du prix a disparu de l'article R2152-7 du code de la commande publique — un critère unique n'est plus admis que s'il est le coût global et qu'il prend en compte les caractéristiques environnementales des offres. La grille d'analyse porte donc déjà le critère environnemental ; l'établissement en arrête la pondération — ce n'est pas l'agent qui choisit le poids d'un critère, c'est celui qui signe le marché.

Le suivi budgétaire — l'écart signalé au 31 juillet

Compte	Crédit ouvert	Consommé au 31 juillet	Marche normale de l'exercice	Écart
Énergie	168 000 €	114 240 € — 68 %	97 440 € — 58 %	+ 16 800 €
Viabilisation et entretien	212 000 €	119 720 € — 56 %	122 960 € — 58 %	— 3 240 €

Compte	Crédit ouvert	Consommé au 31 juillet	Marche normale de l'exercice	Écart
Restauration — denrées	486 000 €	277 020 € — 57 %	281 880 € — 58 %	– 4 860 €
Total du budget	1 840 000 €	—	—	Un seul écart significatif, signalé et documenté

La cause est mesurée, pas supposée : la révision tarifaire de mars, que le contrat de fourniture prévoyait et que le crédit n'avait pas anticipée. **Le projet de décision budgétaire modificative est rédigé, avec les deux lignes de prélèvement possibles et ce que chacune coûte ailleurs. L'arbitrage appartient à l'ordonnateur et le vote au conseil d'administration ; ce que l'agent rend, c'est le dossier prêt, pas la décision.**

Critères et pondérations arrêtés pour la consultation « produits d'entretien » : _____

Décision budgétaire modificative inscrite au conseil d'administration du : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.